

Les Français et leur retraite : connaissance, inquiétude et attachement

Luc Arrondel (CNRS et PSE), André Masson (CNRS et PSE) et Laurent Soulat (Caisse des Dépôts)

Afin de mieux connaître les attentes et les perceptions des Français à l'égard de la retraite, la Caisse des Dépôts, en collaboration avec deux chercheurs du CNRS, Luc Arrondel et André Masson, a réalisé une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population. Les résultats présentés ici sont le fruit de l'exploitation de premières séries de questions à travers la construction d'indicateurs synthétiques sur quatre thèmes.

Le premier concerne le degré d'information en matière de retraite. 60 % des Français ont une bonne connaissance de leur système de retraite et les trois quarts ont une idée assez juste du contenu de la réforme de 2010. La connaissance des droits personnels sur la pension apparaît cependant plus limitée aux jeunes âges mais s'améliore à l'approche de la retraite : 20 % des jeunes sont bien informés sur leurs droits alors qu'ils sont 50 % parmi les 50 ans et plus. La réception du relevé de situation individuelle (RIS) améliore

la connaissance de manière significative, et cela à tous les âges.

Le deuxième thème a trait à l'inquiétude face à l'avenir de la retraite. Les trois quarts des Français sont relativement inquiets pour l'avenir du système de retraite et un peu plus d'un individu sur deux est inquiet sur le montant de sa pension à venir.

Le troisième teste l'attachement des Français au système de retraite par répartition, tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Plus de 60 % des Français témoignent d'un fort attachement, y compris parmi les plus jeunes (57 %).

Le dernier thème est consacré aux réformes anticipées ou souhaitées. 80 % des Français s'attendent à une réforme dans les prochaines années. Les réformes systémiques recueillent moins de suffrages que des changements «paramétriques». Parmi ces derniers, les mesures d'allongement de carrière semblent les mieux acceptées, en premier lieu l'allongement de la durée de cotisation, en second lieu le recul de l'âge de la retraite.

La Caisse des Dépôts, en partenariat avec l'Institut CDC pour la recherche, a lancé fin juin 2012 une étude visant à mieux connaître les attentes et les perceptions des Français à l'égard de la retraite. Elle a décidé en conséquence de réaliser une enquête en s'appuyant sur une équipe dirigée par Luc Arrondel et André Masson (chercheurs CNRS à PSE-Paris School of Economics), et complétée par Laurent Soulat (Caisse des Dépôts) et Hector Calvo (Université de Southampton). Réalisée par TNS-Sofres, cette enquête postale portant sur un échantillon représentatif de la population française composé de 2 776 personnes de 18 ans et plus a été effectuée en septembre-octobre 2012.

Une enquête riche...

L'enquête comporte près de 150 questions par personne interrogée. Elle contient des informations détaillées sur la situation professionnelle et le déroulement de carrière, la situation familiale et les transferts intergénérationnels, la santé, les placements financiers et les biens immobiliers détenus. La partie centrale du questionnaire (75 questions) est consacrée à la situation personnelle et aux anticipations en matière de retraite : degré de connaissance du système français et des droits personnels, niveau d'inquiétude à l'égard du système, degré d'attachement au système, réformes attendues et souhaitées, anticipations en matière de revenu à la retraite, etc. (voir annexe 1).

... qui prolonge les travaux disponibles

Cette enquête vient compléter les travaux disponibles sur les perceptions des Français à l'égard de la retraite en cherchant à les englober et à les approfondir. Par exemple, un sondage réalisé en 2012 par l'institut IPSOS¹ concluait que 71 % des Français ne connaissent pas le montant de leur pension future et que la préparation active de la retraite intervient tardivement (moins d'un quart des 18-34 ans mais 58 % des 50-59 ans disent préparer financièrement leur retraite). Un autre sondage réalisé en juillet 2010 par l'institut CSA² montrait que l'inquiétude des Français vis-à-vis du niveau de leur pension future n'avait cessé de croître depuis 10 ans : 73 % des actifs actuels considéreraient ainsi que leur pension de retraite ne permettrait pas de couvrir décemment leurs besoins (pour plus de détails sur ces sondages, voir le rapport de la Cour des comptes sur *La politique en faveur de l'assurance-vie*, p. 112).

Le calcul d'indicateurs synthétiques

En comparaison à ces travaux, l'enquête de la Caisse des Dépôts, plus «académique», apporte tout d'abord des informations plus circonstanciées sur la situation et la trajectoire sociodémographique, professionnelle et patrimoniale des individus. Elle permet de dépasser les seules statistiques descriptives par des études statistiques identifiant les effets «propres» à chaque caractéristique des personnes interrogées (toutes choses égales par ailleurs). Ensuite, elle offre la possibilité de distinguer les anticipations des individus qui concernent l'avenir du système de retraite dans son ensemble de celles relatives à leurs propres droits de pension. Enfin et surtout, grâce à la multiplicité du questionnement, le degré de connaissance, le niveau d'inquiétude, ou la force de l'attachement au système de retraite actuel peuvent être mesurés à l'aide d'*indicateurs synthétiques*. Ces indicateurs résument de manière optimale l'information apportée par les réponses aux questions. Cette méthodologie s'avère plus robuste que l'exploitation de réponses à des questions isolées qui sont le plus souvent entachées de trop de biais ou d'erreurs pour être exploitable de manière fiable (voir Arrondel et Masson, 2011).

Un découpage en quatre générations

Les premières exploitations présentées ici sur les attentes et les perceptions des Français en matière de retraite mettent l'accent sur les différences, entre classes d'âge ou générations. Dans cette optique, un découpage simplifié en quatre classes d'âges ou générations est opéré :

- ◆ les personnes de 18 à 34 ans : étudiants et jeunes actifs (génération Y) ;
- ◆ les personnes de 35 à 49 ans : les actifs intermédiaires (génération X) ;
- ◆ les personnes de 50 ans et plus non retraitées : les seniors non retraités (génération du baby-boom) ;
- ◆ les personnes de 50 ans et plus qui sont retraitées.

Un travail autour de quatre axes d'analyse

Le travail présenté ici s'articule autour de quatre axes d'analyse. Le premier concerne le degré de connaissance en matière de retraite en distinguant la connaissance du système de retraite de celle du contenu de la réforme de 2010 et de la connaissance des droits personnels acquis pour la retraite. Le deuxième axe a trait à l'inquiétude face à l'avenir de

¹ Sondage réalisé pour le compte de l'Union Mutualiste Retraite et Liaisons sociales magazine (10^e édition de l'Observatoire Français des Retraites).

² Sondage réalisé pour le compte du groupe Banque Populaire-Caisses d'Épargne (BPCE).

la retraite en mesurant, d'une part, l'inquiétude des Français relative à la pérennité du système de retraite et, d'autre part, l'inquiétude concernant les droits personnels. Le troisième axe teste l'attachement des Français à notre système de retraite par répartition tel qu'il fonctionne aujourd'hui, en leur proposant de se positionner par rapport à différents scénarii de réformes de plus ou moins grande ampleur. Le dernier axe est consacré aux réformes anticipées ou souhaitées.

Que savent les Français du système de retraite et de leurs droits ?

Trois indicateurs synthétiques ont été définis afin de mesurer le niveau d'information dont disposent les Français en matière de retraite (voir le focus 1) : le premier porte sur le niveau de connaissance de notre système de retraite, le deuxième mesure le niveau de connaissance du contenu de la réforme de 2010, le troisième concerne le niveau de connaissance de leurs propres droits à pension.

Selon ces indicateurs, les Français auraient une bonne connaissance du système de retraite et de la réforme 2010 mais une connaissance moins assurée de leurs droits personnels.

Une bonne connaissance du système de retraite et de la réforme 2010...

60 % des Français connaissent assez bien leur système de retraite. Les notions de répartition, de capitalisation ainsi que la logique du système actuel semblent bien assimilées. Alors qu'autour de 60 % des personnes interrogées répondent correctement à chaque question, seule l'articulation entre régime général en annuités et régime complémentaire en points pour les salariés du secteur privé est moins connue : 27 % des personnes interrogées répondent correctement, 34 % oublient la partie complémentaire en points et 9 % la partie de base en annuités.

82 % des Français détiennent une bonne information sur le contenu de la réforme de 2010. Ce résultat est cohérent avec le fait que les Français répondent très majoritairement avoir entendu parler de la réforme de 2010.

... mais quelques confusions entre âge légal et durée d'assurance

Toutefois, il apparaît une confusion entre les notions d'âge légal de départ et de durée d'assurance nécessaire pour le taux plein. 87 % des Français pensent, à raison, que la réforme de 2010 a

Focus 1

Les indicateurs synthétiques sur le niveau d'information en matière de retraite

Chaque indicateur est construit sur un ensemble de questions pour éviter les biais liés à une seule réponse (formulation, problèmes «d'ancrage», etc.). Chaque bonne réponse prend la valeur «1», les autres réponses (y compris les non réponses) prennent la valeur «0». Ces indicateurs synthétiques correspondent à la somme des «notes» obtenues à chacune des questions retenues.

- 1) L'indicateur sur le *niveau de connaissance du système de retraite* repose sur 5 questions portant sur la connaissance d'un régime en répartition, en capitalisation, en annuités et en points. Il est supposé que l'enquêté connaît bien le système de retraite s'il a obtenu au moins 3 bonnes réponses sur les 5 (pour plus de détails, voir l'indicateur 1 de l'annexe 2).
- 2) L'indicateur sur le *niveau de connaissance de la réforme de 2010* est basé sur 6 questions portant sur le contenu, les objectifs et les modalités de cette réforme. On considère que l'enquêté a une bonne connaissance s'il a obtenu au moins 3 bonnes réponses sur les 6 (voir l'indicateur 2 de l'annexe 2).
- 3) L'indicateur de connaissance de *ses propres droits à pension* se fonde sur 3 questions portant sur la connaissance du nombre de trimestres validés, sur le nombre de trimestres nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein et sur l'âge minimum possible de départ en retraite (la qualité de la réponse est appréciée à un an près selon la situation de l'enquêté). On considère que l'enquêté a une bonne connaissance lorsqu'il a obtenu au moins 2 bonnes réponses sur les 3 (voir l'indicateur 3 de l'annexe 2).

«augmenté l'âge de départ à la retraite» et 79 % pensent, à tort, que cette même réforme a conduit à «l'augmentation du nombre de trimestres à taux plein». Le chevauchement des modalités des réformes de 2003 et de 2010 peut participer à cette confusion. En fait, les Français savent qu'ils doivent travailler ou qu'ils devront travailler plus longtemps mais ne savent pas nécessairement avec précision sur quels paramètres ont porté les réformes. La connaissance imprécise des droits personnels à la retraite rejoint ce résultat.

Une connaissance limitée des droits personnels à pension

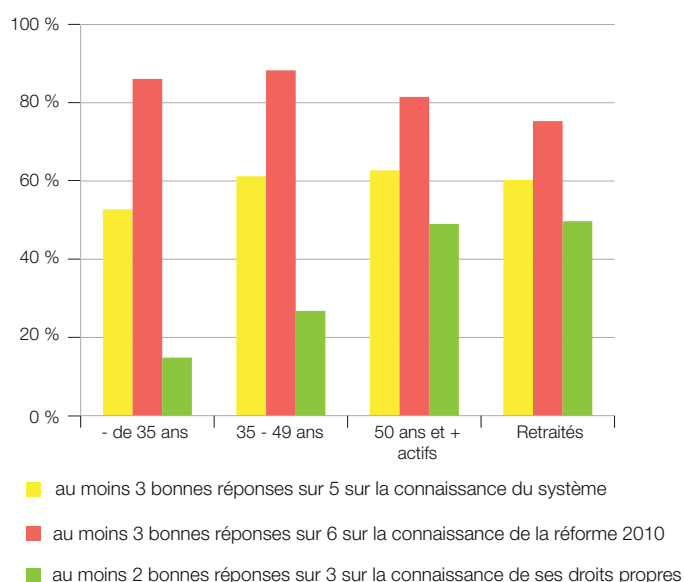
Sur leurs propres droits pour la retraite, qui est un sujet plus technique, les Français semblent avoir un niveau d'information plus limité, avec globalement 35 % seulement des personnes interrogées qui

en ont une bonne connaissance. Dans l'enquête «motivation de départ en retraite» réalisée en 2010³ auprès d'un échantillon de personnes parties en retraite entre juillet 2008 et juin 2009, ce taux est de 37 % parmi les jeunes retraités.

Dans l'enquête Caisse des Dépôts, parmi les 66 % de Français qui se déclarent plutôt mal ou très mal informés en matière de retraite, 62 % disent ne pas bien connaître les modalités de calcul de leur pension et 49 % leurs droits à la retraite. Plus de 60 % des Français disent avoir besoin de se faire aider pour mieux comprendre leurs droits ou les modalités de calcul de leur pension.

Graphique 1

Indicateurs du niveau d'information par âge



Source : enquête Caisse des Dépôts-attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Lecture : au sein de la génération Y (- de 35 ans), 53 % avaient une bonne connaissance du système de retraite, 86 % de la réforme de 2010 et seulement 15 % de ses propres droits.

Qui sont les mieux informés ?

Lorsque les personnes sont bien informées dans l'un des trois domaines étudiés (le système de retraite, la réforme de 2010 ou les droits personnels), elles tendent à avoir une meilleure connaissance dans les deux autres domaines⁴. Ainsi, les indicateurs synthétiques de connaissance sont positivement et très significativement corrélés entre eux indiquant qu'une bonne connaissance dans un domaine vient renforcer celle dans les autres domaines.

Les plus âgés tendent à avoir une meilleure information sur le système de retraite et sur les droits à pension mais pas sur la réforme 2010 (voir graphique 1). Plus de 60 % des individus de 35 ans et plus (générations X, baby-boomers et retraités) ont une bonne connaissance du système contre 53 % des moins de 35 ans. S'agissant des droits à pension, l'effet d'âge est encore plus marqué : la moitié des 50 ans et plus (baby-boomers et retraités) a une bonne connaissance, contre seulement 15 % de la génération Y et 27 % de la génération X.

La recherche d'informations sur la retraite ainsi que sur les droits augmente avec l'approche de la retraite : et de fait, la connaissance qu'ont les individus est d'autant plus élevée qu'ils sont proches de la retraite ou y sont déjà.

Au-delà de l'effet d'âge, le relevé de situation individuelle (RIS) prévu par le dispositif de droit à l'information sur les retraites semble constituer un apport significatif d'informations : les indicateurs synthétiques relatifs à la connaissance du système et des droits personnels augmentent avec sa réception. Ainsi, 65 % des enquêtés déclarant avoir reçu leur RIS ont une bonne connaissance du système de retraite et 51 % d'entre eux une bonne connaissance de leurs droits, contre respectivement 58 % et 23 % pour les personnes déclarant ne pas l'avoir reçu. Le droit à l'information semble par conséquent avoir un effet positif puisque seulement un tiers des personnes déclarant avoir pris en compte son contenu cherchent ensuite des informations complémentaires.

³ Pour plus de détails, voir P. Aubert, N. Barthelemy et S. Benallah (2012), «Le départ à la retraite : motivations et connaissance des droits», dossiers solidarité et santé, n°34, novembre.

⁴ Les effets qui sont présentés dans l'ensemble de ce document sont statistiquement significatifs et sont estimés économétriquement en tenant compte de tout un ensemble de caractéristiques individuelles (soit toutes choses égales ailleurs).

Par ailleurs, d'autres caractéristiques individuelles ont un effet sur les niveaux de connaissance. Les femmes sont moins bien informées sur le système de retraite, sur la réforme de 2010 et sur les droits personnels que les hommes. En outre, il n'y a pas de différences significatives entre les fonctionnaires, les salariés, les indépendants et les inactifs⁵, hormis celles concernant les droits personnels : les fonctionnaires tendent à mieux identifier leurs droits et les inactifs à moins bien les connaître que les salariés et les indépendants. Le niveau de connaissance s'améliore globalement avec le niveau de revenu et le niveau de patrimoine des individus. De la même manière, les personnes qui ont fait des études initiales plus longues tendent à avoir un niveau de connaissance plus élevé que les autres.

Des Français inquiets pour le système de retraite et pour leurs droits

On distingue deux composantes à l'inquiétude potentielle des Français à l'égard de la retraite : d'une part, leur préoccupation quant à la pérennité de notre système de retraite, d'autre part, leur souci concernant leurs propres droits et leur situation à la retraite. Deux indicateurs synthétiques ont ainsi été construits pour caractériser le niveau d'inquiétude face à la retraite (voir le focus 2).

Une inquiétude élevée sur l'évolution du système de retraite

L'inquiétude des Français à l'égard de l'évolution du système de retraite en général est plutôt élevée : 74 % des personnes interrogées sont globalement inquiètes ou très inquiètes sur le devenir du système (voir graphique 2a). Naturellement, les personnes déjà à la retraite tendent à être relativement moins inquiètes que les autres et les jeunes plus insouciantes que les autres actifs (voir graphique 2b). Si une bonne connaissance du système et des droits personnels n'entraîne pas d'effet sur le niveau d'inquiétude, en revanche les personnes qui ont une bonne connaissance de la réforme de 2010 tendent à être plus inquiètes. Les femmes sont relativement plus inquiètes que les hommes. Surtout, les personnes qui ont été sujettes à des interruptions de carrière pour maladie se montrent plus soucieuses. *A contrario*, disposer d'un patrimoine financier élevé réduit le niveau d'inquiétude.

Une inquiétude également pour sa retraite

Si les Français sont globalement inquiets à l'égard de la retraite en général, ils le sont également pour leur propre retraite avec 52 % des personnes interrogées (voir graphique 3a). Les personnes déjà à la retraite sont moins préoccupées pour leur pension que les

Focus 2

Les deux indicateurs synthétiques d'inquiétude à l'égard de la retraite

- 1) L'indicateur d'*inquiétude relative à l'avenir du système de retraite* est établi à partir de 4 questions portant sur le degré de préoccupation des Français à l'égard de la retraite, leur niveau de confiance ou d'inquiétude sur la pérennité du système, le risque d'explosion du système et la nécessité d'épargner pour leurs vieux jours (cf. indicateur 4 de l'annexe 2). Chaque réponse est codée en 5 positions de «-2» pour très confiant à «+2» pour très inquiet. La valeur «0» correspond à la position «neutre», y compris pour les personnes répondant «ne sait pas» ou ne répondant pas. L'indicateur est la somme des 4 réponses codées : il est donc compris entre -8 et +8. Une personne est considérée comme inquiète lorsqu'elle a un indicateur supérieur à 0 (voir graphique 2b sur la proportion des personnes inquiètes).
- 2) L'indicateur d'*inquiétude relative aux droits personnels anticipés* pour sa retraite est établi à partir de 4 questions portant sur la vision de sa situation financière à la retraite, sur l'insuffisance possible de sa pension, sur sa possibilité de financer un hébergement en maison de retraite et sur la baisse attendue de sa pension (voir indicateur 5 de l'annexe 2). Chaque réponse est codée en 3 positions de «-1» pour confiant à «+1» pour inquiet. La valeur «0» correspond à la position «neutre», y compris pour les personnes répondant «ne sait pas» ou ne répondant pas. L'indicateur est la somme des réponses codées aux 4 questions ; il est donc compris entre -4 et +4. Une personne est considérée comme inquiète lorsqu'elle a un indicateur supérieur à 0 (voir graphique 3b sur la proportion des personnes inquiètes).

autres, et l'inquiétude personnelle tend d'ailleurs à diminuer avec l'âge (voir graphique 3b).

L'inquiétude générale à l'égard du système de retraite et l'inquiétude relative aux droits personnels tendent à se renforcer mutuellement (elles sont corrélées positivement). Par ailleurs une meilleure connaissance de ses droits personnels réduit le niveau d'inquiétude pour sa propre retraite. De plus, un revenu ou un patrimoine financier plus élevés réduisent l'inquiétude personnelle. Quant aux personnes qui ont connu des carrières chahutées⁶, elles sont relativement plus inquiètes que les personnes ayant des carrières stables.

⁵ Les retraités sont classés selon leur situation d'activité passée. Sont classés dans les inactifs, les étudiants n'ayant jamais travaillé, les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les invalides et les personnes au foyer.

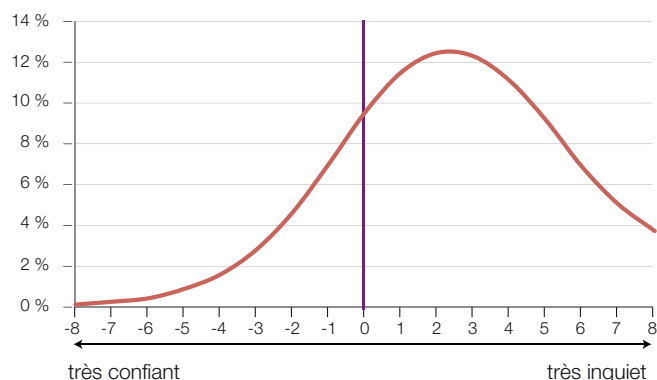
⁶ La notion de carrière chahutée est définie par la présence au cours de la carrière d'interruptions liées à des raisons de santé, de chômage ou à d'autres motifs.

Graphique 2

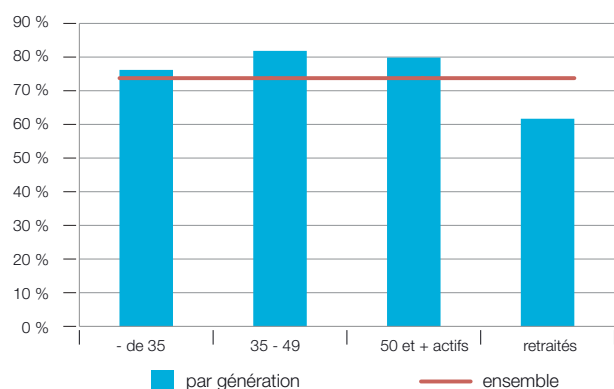
Indicateur d'inquiétude à l'égard du système

2a : répartition des répondants

(nb d'obs : 2 776, moyenne : 2,3)



2b : proportion des répondants inquiets par génération



Source : enquête Caisse des Dépôts-attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

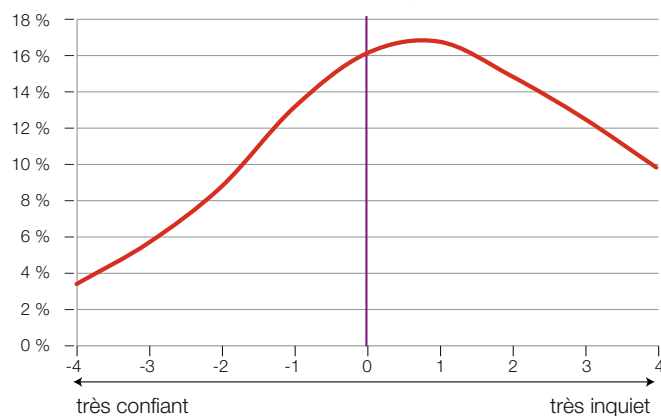
Lecture : graphique 2a : environ 12 % des personnes interrogées ont un indicateur d'inquiétude à l'égard du système égal à 1 ; graphique 2b : 76 % des moins de 35 ans sont inquiets pour l'avenir du système (indicateur strictement positif), la courbe en rouge représentant l'inquiétude pour l'ensemble des répondants.

Graphique 3

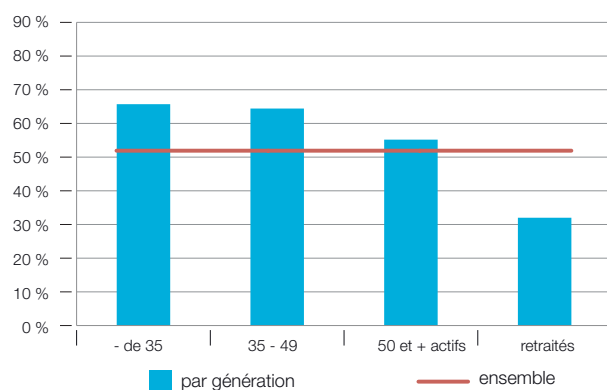
Indicateur d'inquiétude à l'égard des droits personnels

3a : répartition des répondants

(nb d'obs : 2 776, moyenne : 0,6)



3b : proportion des répondants inquiets par génération



Source : enquête Caisse des Dépôts-attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Lecture : graphique 3a : environ 17 % des personnes interrogées ont un indicateur d'inquiétude pour leurs droits égal à 1 ; graphique 3b : 66 % des moins de 35 ans sont inquiets pour leurs droits (indicateur strictement positif), la courbe en rouge représentant l'inquiétude pour l'ensemble des répondants.

Focus 3

L'indicateur synthétique d'attachement au système de retraite actuel

L'indicateur d'attachement au système de retraite (voir indicateur 6 de l'annexe 2) est basé sur 5 questions portant sur la préparation individuelle de sa retraite, un système avec pension minimale, un système unique par points, un régime mixte associant la répartition et la capitalisation, le maintien du système actuel avec ajustement des paramètres, une intervention accrue de l'État. L'indicateur est codé en 3 positions : «1» pour «l'adhésion», «0» pour «la neutralité» et «-1» pour «le rejet» du système actuel. L'indicateur est la somme des codes. Il est donc compris entre -5 et +5.

Une personne est considérée comme attachée au système lorsqu'elle obtient un indicateur supérieur à 0, comme le rejetant lorsqu'elle obtient un indicateur inférieur à 0 et indifférente lorsqu'elle obtient un indicateur nul (voir graphique 4a).

Des Français attachés à leur système de retraite quel que soit leur âge

Les Français sont-ils attachés à leur système de retraite ? Un indicateur synthétique de l'attachement des Français à leur système de retraite par répartition, ou tout du moins à sa philosophie et ses principes de solidarité, a été construit à partir de cinq questions qui concernent aussi bien le choix radical entre le système actuel ou une retraite par capitalisation que l'opportunité de maintenir le système actuel pour une retraite de base qui serait complétée par une épargne individuelle (voir le focus 3).

Globalement, plus de 60 % des répondants sont favorables au système actuel (indicateur supérieur à 0), alors que près de 30 % en ont une opinion plutôt défavorable (respectivement inférieur à 0) et 10 % restent relativement neutres (voir graphique 4a). En particulier, à la question sur le choix du système de retraite en cas de réforme, 45 % des personnes interrogées préfèrent le maintien du système actuel avec des ajustements paramétriques plutôt qu'un système mixte associant la répartition et la capitalisation (29 % des répondants) ou un système unique en points (19 % des répondants).

Cet attachement varie en fonction des caractéristiques individuelles. Il est plus élevé dans les générations âgées (deux tiers des baby-boomers et des retraités) qu'au sein des plus jeunes (57 % des générations X et Y), qui restent cependant majoritairement attachés au système, contrairement à une idée souvent répandue (voir graphique 4b).

Les salariés et les fonctionnaires sont davantage attachés au système de retraite actuel que les professions indépendantes : à plus de 60 % pour les premiers contre 52 % pour les seconds.

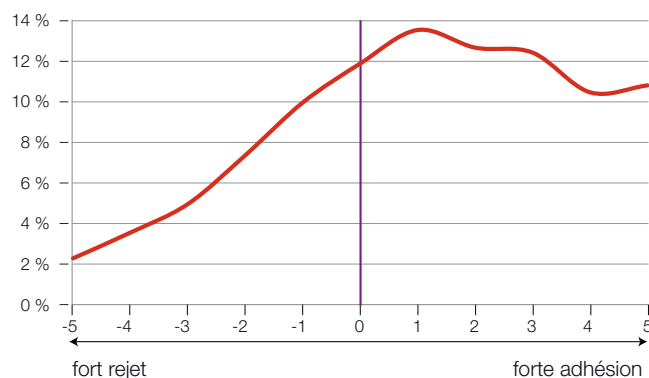
Par ailleurs, pour le quart de la population interrogée qui détient le patrimoine financier le plus élevé, la relation entre l'attachement au système actuel de retraite et le niveau de richesse financière tend à confirmer que l'épargne individuelle pourrait compléter la pension. Même s'ils restent majoritairement attachés au système actuel, les ménages les plus riches le sont relativement moins que les autres : 54 % pour le quartile supérieur contre 68 % pour les plus pauvres en patrimoine financier. Le fait de posséder son logement – assurance d'avoir un toit pour ses vieux jours – tend également, mais dans une moindre proportion, à réduire l'attachement au système actuel.

Graphique 4

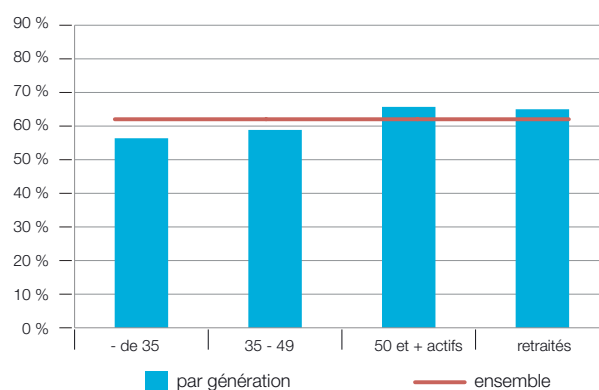
Indicateur d'attachement au système

4a : répartition des répondants

(nb d'obs : 2 776, moyenne : 1,2)



4b : proportion des répondants attachés au système par génération



Source : enquête Caisse des Dépôts-attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Lecture : graphique 4a : environ 12 % des personnes interrogées ont un indicateur d'attachement au système égal à 0 (position neutre) ;

graphique 4b : 56 % des moins de 35 ans sont attachés au système (indicateur strictement positif), la courbe en rouge représentant l'attachement pour l'ensemble des répondants.

Le niveau d'éducation influence également le degré d'adhésion : les titulaires d'un 3^e cycle universitaire ou d'un diplôme d'une grande école sont plus enclins à se détacher du système actuel que les personnes qui disposent d'un niveau de formation inférieure (respectivement 51 % adhèrent contre 68 %). Enfin, les hommes apparaissent légèrement plus attachés au système de retraite actuel que les femmes.

Des réformes inéluctables : mais que souhaitent les Français ?

Dans leur majorité, les Français anticipent la mise en œuvre de nouvelles réformes pour sécuriser un système auquel ils sont profondément attachés. Mais lesquelles ?

Les Français anticipent une nouvelle réforme

Les Français s'attendent-ils à un ajustement prochain de leur système de retraite ? Sur la base d'un indicateur synthétique cherchant à mesurer le degré d'anticipation d'une nouvelle réforme (voir le focus 4), il apparaît que 80 % des personnes interrogées anticipent une réforme dans les années à venir (voir graphique 5a).

Chez les non retraités, cette anticipation est plus forte que chez les retraités : 83 % s'attendent à une réforme contre 73 % chez les retraités (voir graphique 5b). Les personnes avec de meilleurs niveaux de connaissance du système de retraite, de leurs droits personnels et de la réforme 2010 tendent à davantage anticiper qu'une réforme survienne. Par ailleurs, l'anticipation d'une réforme est plus forte chez les personnes qui ont un niveau d'études élevé, un revenu ou un patrimoine financier important.

Focus 4

Indicateur synthétique d'anticipation d'une réforme dans les années à venir

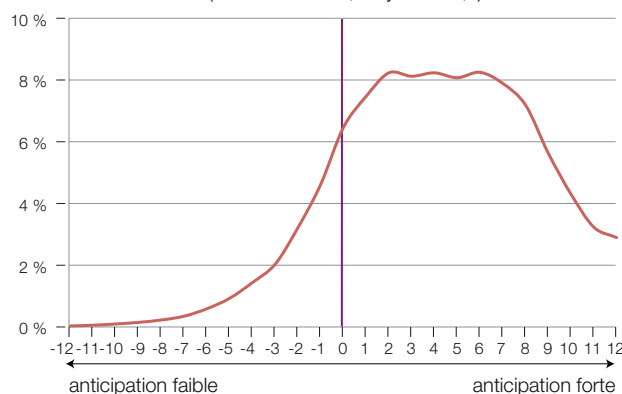
L'indicateur synthétique d'anticipation d'une réforme (voir indicateur 7 de l'annexe 2) est établi à partir de 6 questions codées en 5 positions de «-2» pour une anticipation très peu probable d'une réforme à «+2» pour une anticipation très probable d'une réforme. La valeur «0» correspond à la position «neutre», comprenant les réponses «ne sait pas» et vides.

Les questions sélectionnées portent sur l'anticipation d'une nouvelle réforme d'ici à 5 ans, sur la probabilité d'une augmentation des cotisations dans les prochaines années, sur la probabilité de toucher moins dans les prochaines années, sur la probabilité de travailler plus longtemps dans les prochaines années, sur la probabilité d'une d'augmentation de l'âge de départ au-delà de 62 ans d'ici à 10 ans et sur la probabilité d'une augmentation de l'âge de départ de 2 ans d'ici à 10 ans. L'indicateur est la somme des réponses codées aux 6 questions ; il est compris entre -12 et +12. Une personne est considérée comme anticipant une réforme lorsqu'elle obtient un indicateur supérieur à 0 (voir graphique 5).

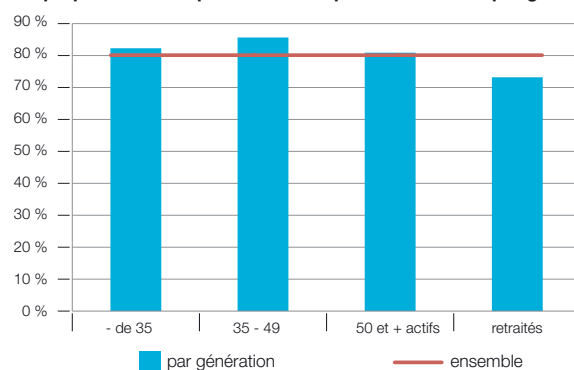
Graphique 5

Indicateur d'anticipation de réforme

5a : répartition des répondants
(nb d'obs : 2 776, moyenne : 4,1)



5b : proportion des répondants anticipant une réforme par génération



Source : enquête Caisse des Dépôts-attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Lecture : graphique 5a : environ 7 % des personnes interrogées ont un indicateur d'anticipation d'une réforme égal à 1 ; graphique 5b : 82 % des moins de 35 ans s'attendent à une réforme (indicateur strictement positif), la courbe en rouge représentant l'anticipation de réforme pour l'ensemble des répondants.

L'allongement de la durée d'activité privilégié par toutes les générations ?

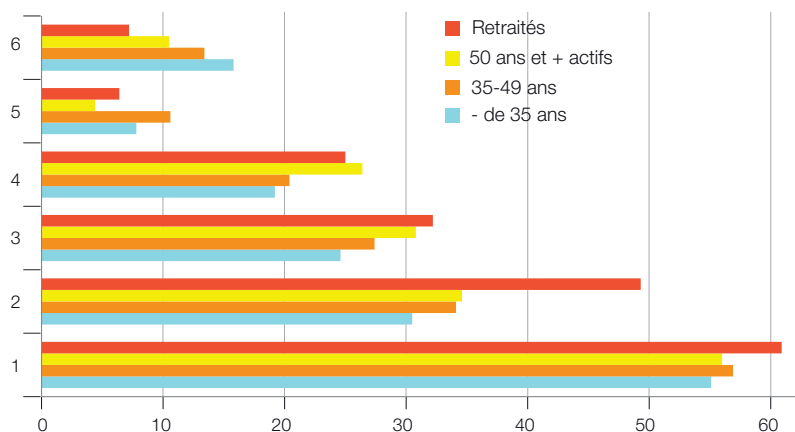
Les individus ont été interrogés sur les paramètres qu'ils accepteraient de réformer pour sauvegarder le système de retraite actuel. La hiérarchie des mesures avancées par les enquêtés est similaire d'une génération à l'autre avec cependant quelques variantes (voir graphique 6). C'est l'allongement de la durée de cotisation qui est la mesure la plus sollicitée (57 %) et ceci quelle que soit la génération interrogée : plus de 60 % chez les retraités, environ 55 % dans toutes les autres générations. Le recul de l'âge de la retraite est la mesure qui est privilégiée ensuite par 37 % des individus, mais davantage par les retraités (presque la moitié d'entre eux) que par les autres générations (entre 30 % et 35 % selon les générations).

Environ 30 % des enquêtés avancent ensuite l'augmentation des cotisations, mesure davantage acceptée par les générations plus âgées (près d'un tiers des individus) que par les jeunes (seulement un quart des plus jeunes). Toutefois, les réponses varient selon que cette augmentation est censée ou non garantir un niveau de pension généreux : si c'est le cas, 60 % des Français se disent prêts à accepter une hausse des cotisations ; sinon, 80 % des Français percevraient une hausse des cotisations plutôt comme une perte de revenu immédiat.

Parmi les mesures les moins acceptées, on trouve la non-revalorisation des pensions choisie uniquement par 12 % des enquêtés. Toutefois, malgré un faible écart, une opposition significative entre générations se retrouve dans cette réponse : 16 % des jeunes y sont favorables contre seulement 7 % des retraités.

Graphique 6

Quelles mesures souhaitent les Français selon les âges ?



Pour préserver le système de retraite actuel, parmi les solutions suivantes, quelles sont les trois que vous privilégieriez ?

6 - La non-revalorisation des pensions versées aux retraités actuels (actuellement les pensions suivent l'inflation)

5 - La diminution des pensions versées aux nouveaux retraités (durcissement des règles de calcul)

4 - L'augmentation de la CSG / TVA

3 - L'augmentation des cotisations pesant sur le revenu

2 - Le recul de l'âge de la retraite

1 - L'allongement de la durée de cotisation (sans modification de l'âge légal)

Source : enquête Caisse des Dépôts-attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Lecture : 55 % des personnes interrogées de moins de 35 ans choisissent un allongement de la durée de cotisation (sans modification de l'âge légal) pour préserver le système de retraite actuel.

Conclusion

Les Français ont globalement une bonne connaissance de leur système de retraite et de la réforme de 2010. Toutefois, leur connaissance de leurs droits personnels est moins précise et ils ne semblent s'en préoccuper qu'avec l'approche de l'âge de la retraite. Cette connaissance est améliorée par l'envoi de relevés de situation individuelle (RIS), qui permettent ainsi de répondre aux besoins d'informations des individus et d'améliorer leur capacité à se projeter dans l'avenir. Comme d'autres études l'ont montré précédemment, les Français apparaissent relativement inquiets quant à l'avenir du système de retraite et de leur propre pension. Toutefois, ils semblent majoritairement attachés au système actuel, même parmi les jeunes générations. Certes, ils sont conscients que pour pérenniser le système, des réformes devront être menées. Pour cela, ils

seraient prêts à travailler plus longtemps : une ou deux années supplémentaires pour 43 % d'entre eux, trois ou quatre années pour 26 %. En revanche, contrairement à une idée largement répandue, les Français, y compris les jeunes générations, sont apparemment loin d'adhérer à une remise à plat du système de retraite : un changement profond de la philosophie du système se heurterait sans doute à des résistances, obligeant à un effort pédagogique particulier.

La retraite n'est pas un sujet facile et l'enquête «Attentes et perceptions des Français à l'égard de la retraite» de la Caisse des Dépôts, effectuée sur un effectif conséquent, présente l'avantage de familiariser l'enquêté avec des enjeux complexes, de multiplier les questions qui lui sont posées tout en lui laissant le temps de la réflexion. Son exploitation plus poussée, permise par la richesse des informations recueillies, contribuera à nourrir le débat sur les réformes.

Annexes

1^{er}

ANNEXE // L'enquête «Attentes et perceptions des Français à l'égard de la retraite» de la Caisse des Dépôts

L'enquête «Attentes et perceptions des Français à l'égard de la retraite» de la Caisse des Dépôts a été réalisée par voie postale par TNS-Sofres du 10 septembre au 12 octobre 2012 sur un échantillon représentatif de la population française de 18 ans et plus.

Le questionnaire, élaboré par l'équipe de recherche, est composé de 149 questions fournissant 450 informations distinctes couvrant la situation personnelle, professionnelle et le déroulement de carrière passée et à venir, la situation familiale et les transferts intergénérationnels, les comportements d'épargne et la situation patrimoniale, les comportements de consommation et la santé...

Dans la partie centrale du questionnaire (75 questions), la situation personnelle et les anticipations en matière de retraite sont abordées : degré de connaissance du système français et des droits personnels, niveau d'inquiétude à l'égard du système, degré d'attachement au système, réformes attendues et souhaitées, anticipations en matière de revenu à la retraite, etc. Le questionnaire a été envoyé à 4 000 individus et 2 776 questionnaires exploitables ont été retournés.

Parmi les répondants, 2 000 personnes avaient déjà été interrogées (par questionnaire postal) en 2011 par l'Institut TNS-Sofres dans le cadre du panel *PATÉR* (Patrimoine et Préférences vis-à-vis du temps et du risque) sur les préférences et les comportements d'épargne. Cette population commune permettra d'enrichir les données fournies par l'enquête de la

Caisse des Dépôts avec le suivi dans le temps des personnes interrogées dans le panel *PATÉR*.

Ces enquêtes *PATÉR*, notamment les trois dernières réalisées en mai 2007, juin 2009 et novembre 2011 sur des échantillons représentatifs de la population française, ont permis une analyse fine des réactions des épargnants français à la crise économique et financière⁷. Le suivi des mêmes ménages montre que les comportements des épargnants seraient devenus de plus en plus prudents au cours de la crise, mais que leurs préférences (à l'égard du risque notamment) seraient restées globalement stables : la moindre prise de risques dans les choix patrimoniaux proviendrait d'un environnement plus incertain et surtout d'anticipations de revenus du travail ou de prix d'actifs (sur les cinq ans à venir) de plus en plus pessimistes (cf. Arrondel et Masson, 2011).

Le chaînon manquant dans cette analyse des effets de la crise et plus largement des comportements patrimoniaux sur le cycle de vie vient de l'absence, dans le panel *PATÉR*, de données sur les anticipations de long terme en matière de retraite : ces anticipations ont-elles par exemple évolué pendant la crise, notamment après la réforme de 2010 ? L'enquête «Attentes et perceptions des Français à l'égard de la retraite» de la Caisse des Dépôts de 2012 permettra aussi de combler une partie de cette lacune en analysant ces questions qui engagent l'avenir de notre État-providence.

⁷ La réalisation de ces enquêtes a été possible grâce aux concours financiers de l'ANR (2007), du Cepremap (2009 et 2011), de la Caisse des Dépôts (2007, 2009 et 2011), de la Chaire Groupama « les particuliers face au risque » (2009 et 2011), de la société Harvest (2009 et 2011), de l'Institut Europlace de Finance (2007 et 2009) et de l'Observatoire Européen de l'Épargne (2007).

Les sept indicateurs synthétiques construits dans le cadre de cette étude reposent chacun sur un ensemble de questions. Cette méthodologie permet d'éviter les biais liés à des résultats issus d'une seule question (formulation de la question pouvant orienter une réponse ou «wording», problèmes «d'ancrage»...). Des tests statistiques ont été effectués en amont afin de ne sélectionner pour chaque indicateur que les questions partageant la dimension commune recherchée dans l'indicateur.

La valeur de l'indicateur correspond à la somme des réponses recodées apportées aux questions retenues. Les tableaux suivants présentent les questions composant chaque indicateur, les codifications effectuées et la répartition des réponses.

Le questionnaire complet est disponible en téléchargement à la rubrique Etudes & publications sur le site www.cdc.retraites.fr.

Indicateur synthétique 1 : Niveau de connaissance du système de retraite actuel

Reposant sur 5 questions - Valeurs de l'indicateur de 0 à 5

Bonne connaissance du système : au minimum 3 bonnes réponses sur 5

Réponse fausse = 0	Réponse correcte = 1
Question 1 - Selon vous, que signifie un système de retraite par répartition ? (question D7)⁸	
- Ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent individuellement leur propre retraite de demain - C'est un mélange des deux - Ne sait pas ou réponse vide	- Ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent collectivement le paiement des retraites d'aujourd'hui % de bonnes réponses : 60 %
Question 2 - Selon vous, que signifie un système de retraite par capitalisation ? (question D8)	
- Ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent collectivement le paiement des retraites d'aujourd'hui - C'est un mélange des deux - Ne sait pas ou réponse vide	- Ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent individuellement leur propre retraite de demain % de bonnes réponses : 62 %
Question 3 - Pour qualifier le mieux le système actuel de retraite en France, diriez-vous que... ? (question D9)	
- Il s'agit plutôt d'un système par capitalisation - C'est un mélange des deux - Ne sait pas ou réponse vide	- Il s'agit plutôt d'un système par répartition % de bonnes réponses : 57 %
Question 4 - Selon vous, que signifie un régime de retraite par annuité ? (question D10)	
- Les droits acquis au régime sont exprimés en points - Ne sait pas ou réponse vide	- Les droits acquis au régime sont exprimés en trimestres validés % de bonnes réponses : 62 %
Question 5 - Selon vous, pour un salarié du secteur privé, aujourd'hui, la retraite obligatoire se compose... ? (question D11)	
- Uniquement des droits acquis en annuités - Uniquement des droits acquis en points - Ne sait pas ou réponse vide	- Des deux (droits acquis en annuités et en points) % de bonnes réponses : 27 %

⁸ Il s'agit du numéro de la question dans le questionnaire de la Caisse des Dépôts

Indicateur synthétique 2 : Niveau de connaissance du contenu de la réforme de 2010**Reposant sur 6 questions - Valeurs de 0 à 6****Bonne connaissance du système : au minimum 3 bonnes réponses**

Réponse fausse = 0	Réponse correcte = 1
Selon vous, quels étaient les objectifs visés par la dernière réforme des retraites de 2010 et les mesures mises en œuvres... (D46)	
Question 1 - Augmenter l'âge de départ à la retraite ? (question D46.1)	
- Non ou Non répondu	- Oui % de bonnes réponses : 87 %
Question 2 - Réduire le montant des pensions ? (question D46.2)	
- Oui ou Non répondu	- Non % de bonnes réponses : 51 %
Question 3 - Augmenter la durée d'activité ? (question D46.3)	
- Non ou Non répondu	- Oui % de bonnes réponses : 86 %
Question 4 - Réduire la durée d'activité pour permettre de libérer du travail pour les jeunes ? (question D46.4)	
- Oui ou Non répondu	- Non % de bonnes réponses : 73 %
Question 5 - Équilibrer les comptes du système de retraite ? (question D46.5)	
- Non ou Non répondu	- Oui % de bonnes réponses : 61 %
Question 6 - Réduire le nombre de trimestres nécessaires pour le taux plein ? (question D46.8)	
- Oui ou Non répondu	- Non % de bonnes réponses : 75 %

Indicateur synthétique 3 : Niveau de connaissance sur ses propres droits de pension**Reposant sur 3 questions - Valeurs de 0 à 3****Bonne connaissance du système : au minimum 2 bonnes réponses**

Réponse fausse = 0	Réponse correcte = 1
Question 1 - Connaissez-vous le nombre de trimestres ou d'années que vous avez validés à ce jour ou que vous aviez validés au moment de votre départ à la retraite ? (question D23)	
- Non - Non répondu	- Oui, exactement ou approximativement % de bonnes réponses : 47 %
Question 2 - Quel est, selon vous, le nombre de trimestres que vous devez ou que vous deviez valider (au total) pour bénéficier d'une retraite à taux plein ? (question D25)	
- Nombre de trimestres ou d'années faux - Non répondu	- Nombre de trimestres ou années exact à un an près en fonction de la situation de la personne (génération et statut) % de bonnes réponses : 36 %
Question 3 - A quel âge minimum pourrez-vous ou auriez-vous pu partir à la retraite ? (question D26)	
- Âge faux - Non répondu	- Âge exact en fonction de la situation de la personne (génération et statut) % de bonnes réponses : 34 %

Indicateur synthétique 4 : Niveau d'inquiétude relative à l'avenir du système de retraite
 Reposant sur 4 questions - Valeurs de -8 à +8 - Inquiétude : indicateur > 0

Très confiant = -2	Confiant = -1	Neutre = 0	Inquiet = +1	Très inquiet = +2
Question 1 - D'une manière générale, est-ce que la question de la retraite vous préoccupe (de 0 à 10) ? (question D1)				
- 0 à 1 13 %	- 2 à 3 8 %	- 4 à 6 ou Non répondu 33 %	- 7 à 8 25 %	- 9 à 10 21 %
Question 2 - Concernant la pérennité du système actuel de retraite, vous êtes... ? (question D3)				
- Très confiant 1%	- Assez confiant 16 %	- Non répondu 2 %	- Plutôt inquiet 63 %	- Très inquiet 18 %
Question 3 - Indiquez sur une échelle d'importance de 0 à 10 les chances pour que le système de retraite explose dans les prochaines années ? (question D50.4)				
- 0 à 1 11 %	- 2 à 3 11 %	- 4 à 6 ou Non répondu 43 %	- 7 à 8 18 %	- 9 à 10 17 %
Question 4 - Indiquez sur une échelle d'importance de 0 à 10 les chances pour que vous deviez épargner plus pour vos vieux jours dans les prochaines années ? (question D50.5)				
- 0 à 1 2 %	- 2 à 3 2 %	- 4 à 6 ou Non répondu 28 %	- 7 à 8 29 %	- 9 à 10 39 %

Indicateur synthétique 5 : Niveau d'inquiétude relative aux droits personnels
 Reposant sur 4 questions - Valeurs de l'indicateur de - 4 à + 4 - Inquiétude : indicateur > 0

Confiant = -1	Neutre = 0	Inquiet = +1
Question 1 - Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui correspond le plus à la vision de votre situation financière durant votre retraite ? (question D4)		
- Je pourrai ou je peux profiter de ma retraite sans avoir de souci d'argent - Je devrai ou je dois surveiller mes dépenses mais j'arriverai ou j'arrive à vivre convenablement - Je n'ai pas réfléchi à la question mais je suis confiant 54 %	- Ne sait pas - Non répondu 10 %	- J'aurai ou j'ai du mal à joindre les deux bouts - J'aurai ou j'ai de réels soucis d'argent - Je n'ai pas réfléchi à la question, mais je suis soucieux 36 %
Question 2 - Si tout se passe bien, estimez-vous que votre pension de retraite sera suffisante (ou est suffisante, si vous êtes retraité(e)) pour couvrir vos besoins ? (question D35)		
- Oui 27 %	- Ne sait pas - Non répondu 50 %	- Non, elle sera (est) un peu trop faible - Non, elle sera (est) beaucoup trop faible 23 %
Question 3 - Lorsque vous serez à la retraite ou si vous êtes déjà à la retraite, pensez-vous pouvoir financer un hébergement en maison de retraite avec votre pension personnelle ? (question D41)		
- Oui 15 %	- Non répondu 4 %	- Non 81 %
Question 4 - D'après vous, au moment où vous allez prendre votre retraite, quelle est la probabilité, de 0 à 100, pour que le montant de votre pension soit plus faible que la pension de quelqu'un ayant la même carrière que vous qui partirait aujourd'hui à la retraite ? (question D34)		
- 0 à 30 7 %	- 31 à 69 67 %	- 70 à 100 26 %

Indicateur synthétique 6 : Niveau d'attachement au système de retraite actuel
 Reposant sur 5 questions - Valeurs de l'indicateur de - 5 à + 5 - Attachement : indicateur > 0

Rejet = -1	Neutre = 0	Adhésion = +1
Question 1 - C'est à chaque individu de préparer sa retraite de demain. (question D58.2)		
- Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord 53 %	- Non répondu 6 %	- Plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord 41 %
Question 2 - En cas de changement majeur du système de retraite, opteriez-vous pour le système où l'État assurerait un minimum à vivre et ce serait à chacun de compléter ce revenu minimum ? (question D68)		
- Oui 39 %	- Non répondu 5 %	- Non, pas vraiment - Non, pas du tout 56 %
Question 3 - En cas de réforme du système de retraite, quel système de retraite préféreriez-vous ?... (question D71)		
- Un système unique par points couvrant tous les résidents en France (généralisation des régimes complémentaires actuels) 19 %	- Un régime mixte associant la répartition (système actuel) et la capitalisation (épargne individuelle) - Non répondu 36 %	- Le maintien du système actuel en ajustant les paramètres (l'âge légal de départ à la retraite, la durée de cotisation, le taux de cotisation, le montant des pensions futures, la revalorisation des pensions) 45 %
Question 4 - Supposons que vous êtes au début de votre vie professionnelle et que l'on vous propose de choisir entre les deux options suivantes. Laquelle choisissez-vous ? (question D72)		
- Ne pas payer de cotisations sociales (ou alors un montant très faible), et ne toucher le jour venu qu'une pension minimale (de l'ordre de 800 euros par mois) 17 %	- Non répondu 7 %	- Payer comme cela se passe aujourd'hui des cotisations sociales et toucher le jour venu la retraite correspondante 76 %
Question 5 - Pour résoudre les problèmes de la protection sociale, êtes-vous favorable à davantage d'intervention de l'État ? (question F8.1)		
- Peu favorable - Pas du tout favorable 32 %	- Non répondu 10 %	- Très favorable - Assez favorable 58 %

Indicateur synthétique 7 : Niveau d'anticipation d'une réforme**Reposant sur 6 questions - Valeurs de l'indicateur de - 12 à + 12 Anticipation de réforme : indicateur > 0**

Très peu probable = -2	Peu probable = -1	Neutre = 0	Probable = +1	Très probable = +2
Question 1 - Pensez-vous qu'il puisse y avoir une nouvelle réforme des retraites au cours des 5 ans à venir ? (question D47)				
- Non, certainement pas 1 %	- Non, probablement pas 5 %	- Ne sait pas - Non répondu 13 %	- Oui, probablement 40 %	- Oui, certainement 41 %
Question 2 - Indiquez sur une échelle d'importance de 0 à 10 les chances pour que l'évolution du système de retraite entraîne une augmentation des cotisations dans les prochaines années ? (question D50.1)				
- 0 à 1 4 %	- 2 à 3 3 %	- 4 à 6 30 %	- 7 à 8 32 %	- 9 à 10 31 %
Question 3 - Indiquez sur une échelle d'importance de 0 à 10 les chances pour que l'évolution du système de retraite conduise à toucher moins dans les prochaines années ? (question D50.2)				
- 0 à 1 9 %	- 2 à 3 6 %	- 4 à 6 - Non répondu 32 %	- 7 à 8 26 %	- 9 à 10 27 %
Question 4 - Indiquez sur une échelle d'importance de 0 à 10 les chances pour que l'évolution du système de retraite conduise à travailler plus longtemps dans les prochaines années ? (question D50.3)				
- 0 à 1 4 %	- 2 à 3 3 %	- 4 à 6 - Non répondu 26 %	- 7 à 8 29 %	- 9 à 10 38 %
Question 5 - D'après vous, quelle est la probabilité, de 0 à 100, pour que l'âge de départ à la retraite augmente, au-delà de 62 ans, d'ici à 10 ans ? (question D55.2)				
- 0 à 19 9 %	- 20 à 39 11 %	- 40 à 60 - Non répondu 46 %	- 61 à 80 15 %	- 81 à 100 19 %
Question 6 - Quelle est selon vous la probabilité, de 0 à 100, pour que l'âge de départ à la retraite augmente de 2 ans d'ici à 10 ans ? (question D56.1)				
- 0 à 19 10 %	- 20 à 39 9 %	- 40 à 60 - Non répondu 39 %	- 61 à 80 21 %	- 81 à 100 21 %

Pour en savoir plus

Luc Arrondel et André Masson (2011),
*L'épargnant dans un monde en crise :
ce qui a changé*,
Paris, Editions rue d'Ulm, 2011,
109 pages.

10^e édition d'observatoire Français
des retraites (2012),
Union Mutualiste Retraite (UMR),
Liaisons sociales Magazine et Ipsos.

Patrick Aubert, Nadine Barthelemy
et Samia Benallah (2012),
«Le départ à la retraite : motivations
et connaissance des droits»,
dossiers solidarité et santé,
n°34, novembre.

BPCE l'Observatoire,
études des comportements financiers (2010),
«Le nouvel âge des retraités, aspirations et
stratégies d'épargne»,
enquête réalisée par l'institut CSA.

Cour des comptes (2012),
Rapport sur «*La politique en faveur
de l'assurance-vie*», janvier 2012.

www.cdc.retraites.fr

Consultez les publications ou abonnez-vous à leur
diffusion sur le site : www.cdc.retraites.fr
à la rubrique Études & publications